



PROGRAMME DE FORMATION PAR ALTERNANCE

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

L'Accompagnant Educatif et Social accompagne des enfants, des adolescents, des adultes, des personnes vieillissantes ou des familles en prenant en compte leurs difficultés liées à l'âge, à la maladie, leurs modes de vie et les conséquences de leur situation sociale de vulnérabilité. Il les accompagne dans les actes essentiels du quotidien, dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs et veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de leur autonomie. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Le D.E.A.E.S constitue le premier niveau de qualification (Diplôme de niveau IV) dans le champ du travail social et se compose d'un socle commun et de trois spécialités :

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

Référence : Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au D.E.A.E.S.

PUBLIC VISE

Aucun niveau de qualification n'est demandé pour l'entrée en formation d'AES. Cependant, ce métier demande un réel intérêt pour l'accompagnement des personnes en situation de dépendance et de vulnérabilité. Une expérience du terrain ayant permis au candidat de vérifier son projet professionnel est appréciée (capacité d'écoute, d'un engagement relationnel, curiosité pour le secteur, ...).

Les candidats doivent satisfaire aux épreuves d'admission qui sont composées :

- **D'une épreuve écrite d'admissibilité** : questionnaire d'actualité d'1h30 comportant dix questions.
- **D'une épreuve orale d'admission** comprenant un entretien (30 minutes) avec un jury constitué d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un document préalablement renseigné par le candidat avant l'épreuve ou lors de son inscription. Cette épreuve porte sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale

Tout public, niveau 3ème, maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- d'apporter une réponse adaptée par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'accompagnement éducatif et social de la personne,
- d'appréhender les besoins et désirs des personnes en comprenant les situations physiques, psychiques et/ou sociales créant un état de dépendance,
- d'améliorer la qualité de leur relation avec les personnes,
- de travailler en équipe et dans la dynamique d'un projet éducatif et social,
- de dépasser les difficultés rencontrées dans la pratique et savoir se remettre en question.

CONTENU DE LA FORMATION

La modularisation de ce cursus permet de s'adapter aux besoins individuels.

« La formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social comporte 504 heures de formation théorique, une période de détermination de parcours (14 heures) et des temps de validation de l'acquisition de compétences (7 heures). Elle comprend 378 heures de socle commun et 147 heures de spécialités. La formation comprend également 840 heures de formation pratique. L'ensemble de la formation est organisée sur une amplitude de 12 à 24 mois ainsi qu'une période de détermination à l'issue de laquelle le candidat se positionne sur la spécialité pour laquelle il s'inscrit. »

Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités :

Après 14 heures de détermination le candidat s'oriente vers l'une des 3 spécialités

1 socle commun (70% du diplôme)	3 spécialités possibles (30% du diplôme)		Principaux lieux d'interventions
<p align="center">Socle métier A.E.S</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compenser les conséquences d'un handicap - Permettre à la personne d'être acteur de son projet de vie - Accompagner la personne dans les actes du quotidien et dans ses activités - Veiller à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie des personnes - Contribuer à l'épanouissement de la personne dans lieu et son cadre de vie 	<p align="center">Spécialité : Accompagnement de la vie à domicile</p>	<p align="center">Contribuer à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Domicile de la personne - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)- Foyer logement - Maisons d'accueil rurales - Services d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) - Services d'Aide à la Personne (SAP) - Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) - Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) - Services Polyvalents de Soins et d'Aide à Domicile (SPASAD) - Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) -
	<p align="center">Spécialité : Accompagner de la vie en structure collective</p>	<p align="center">Contribuer au soutien des relations interpersonnelles et de la qualité de vie de la personne dans une structure de vie collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Unités de Soins Longues Durée (USLD) - Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) - Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) - Foyers de Vie - Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) - Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) - Instituts Médico-Educatifs (IME) - Institut d'Education Motrice (IEM) - Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) - ...
	<p align="center">Spécialité : Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire</p>	<p align="center">Faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structures d'accueil de la petite enfance - Etablissements d'enseignement et de formation - Lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance, ou d'emploi - Lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs - Etablissements et services médico-sociaux - Lieux de formation professionnelle - ...

Pour un parcours complet, la formation pratique de 840 heures (24 semaines) est répartie sur deux ou trois stages dont un au moins de 245 heures (7 semaines) couvrant les 4 DF en lien avec la spécialité choisie.

Pour un parcours partiel, la durée de la formation pratique varie proportionnellement au nombre de domaines de compétences à valider.

Les candidats en parcours de formation continue tout au long de la vie et en situation d'emploi d'accompagnant sur la spécialité préparée, effectuent une période de formation pratique d'au moins 140 heures sur un site qualifiant hors employeur et portant sur l'ensemble des compétences à valider par le candidat. La période de stage sur le terrain employeur étant donc de 700 heures.

Les candidats ayant déjà acquis une spécialité (par dispense, comme par exemple les titulaires des diplômes AMP et/ou AVS) ou ayant validé le D.E.A.E.S avec une spécialité de leur choix, peuvent décider d'entreprendre une formation sur une autre spécialité. Dans ce cas, ils n'ont à effectuer que les heures rattachées à la spécialité et sont dispensés des enseignements du socle commun.

La formation fait appel des apports théoriques, et explicitation de l'expérience, analyse de l'expérience professionnelle

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La MFR est dotée d'une salle de cours équipée de tableau blanc interactif ou vidéoprojecteur interactif

Salle informatique équipée.

Cuisine pédagogique équipée de 8 postes individuels,

Centre de documentations.

Cours magistraux, jeux de rôle, conduite de projets, ateliers de cuisine pédagogique, puériculture, et entretien des locaux.

Visites pédagogiques, interventions et témoignages, journée à thème

Visites aux entreprises support de stage

La formation associe solidairement l'établissement employeur à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire. Suivi personnalisé en entreprise et centre de formation.

EVALUATION

Domaines de compétences	Compétences indicatives principales évaluées	Types d'épreuves de certification
DC1 Socle + Spécialités	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel - Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention - Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne - Identifier la spécialité du cadre l »gal, les principaux dispositifs, les réseaux et les acteurs en fonction du contexte de l'intervention : domicile, structure, éducation inclusive et vie ordinaire - Identifier le besoin de compensation spécifique lié aux situations rencontrées dans les différents contextes d'intervention : domicile, structure, éducation inclusive et vie ordinaire - 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 épreuve écrite de fin de formation (note de réflexion de 2h sur le positionnement professionnel) organisée par la DR-D-JSCS + contrôle continu organisé par le centre de formation - 1 évaluation de stage (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC) <p><i>Validation du DC : moyenne des 2 notes supérieure ou égale à 10</i></p>
DC2 Socle + Spécialités	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et assurer le suivi de son intervention - Favoriser et préserver l'autonomie des personnes - Prendre soin et veiller au bien-être de la personne - Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne - Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention - Evaluer ce qui relève d'une intervention d'urgence, immédiate, à court terme ou d'une vigilance dans la durée - Utiliser des outils spécifiques à l'accompagnement en fonction des contextes d'intervention - Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptée - Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base - En fonction des contextes d'intervention, appliquer les principales méthodes et techniques pédagogiques, les mécanismes liés à l'apprentissage pour intervenir en qualité de facilitateur auprès de l'enfant/adolescent - 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évaluation d'un dossier de pratique professionnelle de 5 à 8 pages réalisé à partir d'un des stages en lien avec la spécialité choisi - 1 soutenance orale de 30 min. à partir du dossier de pratique professionnelle - 1 évaluation de stage (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC) <p><i>Validation du DC : moyenne de toutes les épreuves supérieure ou égale à 10</i></p>
DC3 Socle + Spécialités	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel - Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement - En fonction des contextes d'intervention, travailler en s'appuyant sur les principaux dispositifs, avec les acteurs professionnels et réseaux - Selon les contextes d'intervention, expliciter une intervention professionnelle à domicile ou participer à la vie de l'établissement ou du service ou participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage, ... - 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 soutenance orale de 30 min. à partir d'une étude de situation vécue en stage ou sur le lieu professionnel en lien avec la spécialité choisie. (La soutenance orale repose sur la représentation d'un écrit de 2 à 3 pages et d'un échange avec le jury) - 1 évaluation de stage (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC) <p><i>Validation du DC : moyenne des 2 notes supérieure ou égale à 10</i></p>
DC4 Socle + Spécialités	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne - Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne - Accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives - Prévenir ou contribuer à réduire l'isolement - Participer à la communication avec la famille - Selon les contextes d'intervention, proposez des activités de loisirs, sportives et culturelles - Aider la personne à valoriser son image auprès des autres et d'elle-même - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exposé d'un projet avec des modalités d'expression libre (le projet, support à l'exposé, est élaboré individuellement ou collectivement) - 1 évaluation de stage (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC) <p><i>Validation du DC : moyenne de toutes les notes supérieure ou égale à 10</i></p>

Un temps de synthèse et de régulation est prévu chaque mois entre le responsable de classe et le groupe

Un bilan intermédiaire et un bilan final sont organisés.

VALIDATION DE LA FORMATION

Chaque domaine de formation doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne au moins égale à 10/20.

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent avoir validé les 4 domaines de compétences afin d'obtenir le DEAES, **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social**, de niveau V, délivré par la DRJSCS. Diplôme ouvrant l'accès à la filière de formation socio-éducative.

QUALITE DES FORMATEURS

Responsable de filière : Sarah CLAVERY, Niveau VI (Sciences Humaines)

Responsable pédagogique: Martine JOLLY-FORMICULA, Niveau VI (CAFERUIS)

Equipe pédagogique* :

- Sarah CLAVERY : DC1- DC3
- Martine JOLLY-FORMICULA : DC1 – DC2
- Orania EL MAHAMID : DC1- DC2 – DC4 / Niveau 7 (Sciences Humaines)

* cette liste peut être soumise à modifications

Cette formation est assurée par une équipe pédagogique permanente, dynamique et motivée, composée de formateurs certifiés à la dispense de la conduite des formations en alternance. Elle est enrichie avec des intervenants-professionnels ponctuels en fonction des thématiques

CONDITIONS D'ACCES DE LA FORMATION

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation, du Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise, salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et aux auditeurs libres.

MODALITES DE SELECTION ET D'INSCRIPTION

La formation d'AES est accessible après le passage de deux épreuves : une épreuve écrite d'admissibilité (1h30) et une épreuve obligatoire orale d'admission (30 mn), prévues par l'arrêté du 29 janvier 2016. Certains titres ou diplômes amènent à un allègement du processus d'admission.

ORGANISATION GENERALE, DUREE, DATES, LIEU

Cycles de formation : 12 mois

Le planning détaillé est remis aux stagiaires dès la première journée de portes ouvertes.

La formation a lieu à la MFR du Blayais à Saint Martin Lacaussade selon un effectif par promotion minimum de 12 et maximum de 45stagiaires.

L'effectif est ensuite réparti par spécialité.

SERVICES

Hébergement de type collectif sur demande et selon les disponibilités/ Restauration en self

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

MFR du BLAYAIS

Mme Céline STEINDORF Assistante en formation continue

4 impasse du Merle-

33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSADE

☎ 05.57.42.65.20

✉ mfrblaye.fc@wanadoo.fr

🌐 www.mfrblaye.fr